

Quelques enseignements d'un voyage aux États-Unis

Etienne Taillemite

Citer ce document / Cite this document :

Taillemite Etienne. Quelques enseignements d'un voyage aux États-Unis. In: La Gazette des archives, n°51, 1965. pp. 201-215;

doi : <https://doi.org/10.3406/gazar.1965.1853>

https://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_1965_num_51_1_1_1853

Fichier pdf généré le 12/05/2018

QUELQUES ENSEIGNEMENTS D'UN VOYAGE AUX ÉTATS-UNIS

par

Étienne TAILLEMITE

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, les Français ont entrepris de « découvrir l'Amérique ». Ingénieurs, commerçants, hommes d'affaires ont franchi en grand nombre l'Atlantique pour aller vivre quelques « scènes de la vie future ». Avec un certain retard, comme de coutume, les archivistes emboîtent le pas et vont à leur tour s'initier aux méthodes américaines.

Grâce à l'aimable invitation de la Bibliothèque du Congrès de Washington et à la compréhension de M. le Directeur général des Archives de France, nous avons pu effectuer en décembre dernier, M. l'inspecteur général Dousset et moi-même, un voyage d'étude qui, en deux semaines, nous a permis de prendre un contact certes trop rapide mais très fructueux avec nos confrères américains. Ceux-ci nous ont accueillis avec la plus grande cordialité et, tout au long de notre séjour, n'ont cessé de s'ingénier à nous guider et à nous faire suivre un programme qui nous a permis de voir le maximum d'institutions. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre reconnaissance, qui va particulièrement à Mrs Elizabeth E. Hamer, Assistant Librarian de la Bibliothèque du Congrès, qui n'a ménagé ni son temps ni sa peine pour nous faire visiter Washington et ses environs, et à Madame P. H. Bonnel, correspondante à Paris de la Bibliothèque, qui a pris une part décisive à la mise sur pied de cette mission.

Nous avons pu visiter à Washington, outre la Bibliothèque du Congrès, les Archives nationales, le Service historique de la Marine américaine et la Smithsonian Institution, à Annapolis les Archives de l'État de Maryland, l'École navale et son musée, à Philadelphie les Archives municipales, la Bibliothèque de l'Université d'État de Pennsylvanie et deux sociétés savantes. Nous avons vu également à l'œuvre dans cette ville le service des Monuments historiques et visité à Wilmington (Delaware) les réalisations de la fondation Dupont de Nemours. Enfin à New-York, dernière étape de notre tournée, nous avons vu fonctionner un Record Center, c'est-à-dire un dépôt intermédiaire, admiré les archives de l'O.N.U. et les collections de la New-York

Historical Society et de la Pierpont Morgan Library.

Le but de cet article sera d'exposer rapidement le fonctionnement de ces divers services et de dégager les enseignements qu'un archiviste français peut retirer d'une telle visite ; nous verrons qu'ils sont nombreux et importants.

Les bibliothèques. — La Bibliothèque du Congrès, que nous avons pu parcourir en tous sens pendant deux jours sous la conduite éclairée et courtoise de Daniel J. Reed, conservateur-adjoint du Département des Manuscrits, est une énorme institution qui emploie plus de 3.000 personnes. Elle occupe deux vastes bâtiments ; l'un, « ancien », date de 1897, le second, relié au précédent par un passage souterrain, a été achevé en 1939. La construction d'une seconde annexe est en cours, avant même que la première soit parvenue à saturation. Actuellement, le métrage linéaire installé dépasse 480 kms.

Nous n'entreprendrons pas, dans le cadre de cet article, de décrire par le menu le fonctionnement de cette puissante maison, qui présente évidemment bien des analogies avec notre Bibliothèque nationale mais dispose de moyens d'action combien plus développés. Nous avons vu fonctionner les calculatrices IBM qui font les index des catalogues... Institution vénérable puisque fondée par un acte du Congrès du 24 avril 1800, la « LC » a été pendant plus d'un siècle non seulement la Bibliothèque mais aussi les Archives nationales des États-Unis puisque ces dernières, comme nous le verrons tout-à-l'heure, n'ont été constituées qu'en 1934. Le Département des Manuscrits conserve donc une masse très importante de documents d'archives, en particulier de papiers personnels, un des éléments les plus précieux étant constitué par les papiers des anciens Présidents des États-Unis depuis Washington jusqu'à Coolidge. Les « Presidents Papers » sont microfilmés et les bandes mises en vente avec une index imprimé des noms de personnes cités. Mais la tradition est maintenant interrompue car, depuis Hoover, les Présidents qui se sont succédé à la Maison Blanche ont pratiqué le système des « fondations ». Hoover, Roosevelt, Truman, Eisenhower et Kennedy ont donné leurs archives à des institutions qui portent leur nom et sont placées sous le contrôle des Archives nationales. Mais les dons continuent à affluer nombreux à la Bibliothèque du Congrès qui vient, par exemple, de recevoir les archives du général Patton. Il est remarquable que les hautes personnalités américaines semblent sur ce point beaucoup plus libérales que les françaises. Nombreux sont les hommes d'État, officiers généraux, hauts fonctionnaires, écrivains, historiens, journalistes, hommes d'affaires qui, de leur vivant, donnent leurs papiers personnels à la Bibliothèque, aux universités, aux sociétés savantes, etc. Ces dons, il est vrai, sont grandement encouragés par une législation très favorable qui permet aux donateurs de bénéficier de divers avantages fiscaux non négligeables, ce qui compte au moins autant que les

satisfactions de vanité. Différence de mentalité aussi, le civisme, au sens le plus large, du citoyen américain, étant infiniment plus vif que le nôtre.

La Bibliothèque du Congrès qui dispose d'un budget dont le montant ne peut que nous faire rêver¹, s'intéresse activement aux sources archivistiques de l'histoire américaine. Elle a ainsi entrepris depuis 1905 un immense programme de repérage, d'inventaire et de microfilmage des documents intéressant l'histoire des États-Unis conservés dans les dépôts étrangers (Foreign Copying Program). Ce travail se poursuit actuellement et les archives et bibliothèques de 23 pays ont déjà été plus ou moins mises à contribution.

Les instruments de travail sont extrêmement développés et précis et le système des catalogues collectifs très en honneur². Ainsi la Bibliothèque poursuit la publication de l'*Union Catalog of Manuscripts* qui donne l'inventaire méthodique de tous les manuscrits et fonds privés conservés aux États-Unis en quelque lieu que ce soit : bibliothèques, universités, sociétés savantes, etc. Ce monumental ouvrage présente une grande utilité pour les chercheurs français car il leur permet de connaître la situation de nombreux documents d'origine française, et souvent d'un grand intérêt pour notre histoire, acquis par les institutions américaines. Il existe également un *National Union Catalog* qui recense quelque 14 millions d'ouvrages publiés avant 1952 conservés dans les bibliothèques dispersées sur tout le territoire des États-Unis et du Canada.

Chaque semaine, la Bibliothèque du Congrès publie un bulletin d'informations donnant toute sorte de renseignements sur la vie de l'institution : nouvelles acquisitions, mouvements de personnel, publications, expositions, etc.

1. Pour l'année fiscale 1963-64, la LC a disposé de 28 746 245 dollars, parmi lesquels 1 685 000 provenaient de dons. Les bibliothèques américaines sont assistées dans leur tâche par une importante fondation privée : le Council On Library Resources, qui gère des fonds considérables et finance de nombreux travaux d'information, de recherches, de coordination d'intérêt national en faveur de toutes les bibliothèques quel que soit leur statut. C'est grâce à ce Council que notre voyage a pu être organisé car il s'emploie à favoriser les contacts avec les archivistes et bibliothécaires étrangers. Autre exemple de ses activités, le CLR a créé un Center for the Coordination of Foreign Manuscript Copying, chargé de « programmer » les dépouillements dans les archives et bibliothèques étrangères et d'éviter ainsi la mise en route de travaux qui se chevaucheraient ou feraient double emploi.

2. Si la LC prépare des catalogues collectifs à l'échelon national, d'autres instruments de travail du même type existent aussi pour certaines régions. Ainsi à Philadelphie, on a institué une *Union Library Catalog of the Philadelphia Metropolitan Area*, et les grandes bibliothèques communiquent entre elles par télétype. Le nombre des bibliothèques publiques est extrêmement élevé aux États-Unis ; dans la région de Philadelphie, il n'existe pas moins de 388 bibliothèques. Entreprises, hôpitaux, séminaires, collèges, universités, sociétés savantes, etc., ont des installations souvent très développées ; certaines sont énormes : la Free Library of Philadelphia conserve 2 270 000 volumes, celle de l'Université de Princeton 1 800 000, celle du séminaire luthérien de Gettysburg 80 000. La Dupont de Nemours a 13 bibliothèques scientifiques et techniques spécialisées. Le Special Libraries Council of Philadelphia and Vicinity publie chaque année une liste de ces bibliothèques indiquant tous les renseignements souhaitables pour les utilisateurs : nature des fonds, heures d'ouverture, noms des bibliothécaires, possibilités de reproduction de documents, etc.

La consultation de ce bulletin est d'autant plus intéressante que les activités de la LC s'étendent à toutes les parties du monde et qu'elle engrange avec le plus grand zèle et la plus grande objectivité les sources les plus diverses traitant *de omni re scibili et quibusdam aliis*, et il n'est pas besoin de préciser qu'on fait un usage intensif du microfilm et de tous les procédés les plus modernes de reproduction. Tous les trois mois, paraît *The Quarterly Journal of the Library of Congress* qui contient des articles historiques, bibliographiques, des orientations documentaires, etc.

Les locaux extrêmement vastes, fonctionnels et air-conditionnés dont elle dispose ont permis à la Bibliothèque de créer un nombre impressionnant de salles de lecture spécialisées. Outre les deux grandes « general reading rooms », il existe des salles spéciales pour la consultation des ouvrages juridiques, les publications officielles, les études hispaniques, l'histoire locale et la généalogie, les manuscrits, les cartes et plans, les microfilms, la musique, les périodiques, les études orientales, les photographies, les livres rares, les ouvrages scientifiques et les études slaves. En tout dix-sept salles de lecture sont à la disposition du public. Il est possible d'utiliser sa machine à écrire, et le lecteur peut également avoir recours, s'il le désire, aux services de sténographes ou de traducteurs. Il existe également un auditorium dans lequel ont lieu des concerts, des débats littéraires, etc., de sorte que la LC fonctionne un peu comme une énorme « Maison de la Culture » avec une filmothèque et, entre autres choses, l'une des plus belles bibliothèques musicales du monde à laquelle sont jointes de splendides collections d'instruments de musique anciens. Elle ne cesse de s'adapter aux nécessités nouvelles de la recherche, et en 1962 a été créé le National Referral Center for Science and Technology, vaste centre de documentation scientifique. Comme toutes les institutions américaines, la LC a un sens aigu du service public.

Le personnel est nombreux et compétent. Un fait frappe le visiteur français : l'absence quasi totale de cloisonnement administratif entre les différents corps. Les bibliothécaires, qui possèdent tous des titres universitaires, ne sont pas enfermés dans leur cadre. Il existe en particulier une osmose certainement très fructueuse entre bibliothèques, universités et fondations privées ; les transferts dans les deux sens ne sont nullement exceptionnels. Ainsi notre ami Daniel J. Reed vient de quitter la LC pour passer à la Smithsonian Institution, où il dirigera la National Portrait Gallery, et il a été remplacé par un professeur d'université. Il en est de même pour le personnel des Archives nationales. Le docteur Solon J. Buck, ancien professeur d'histoire, devint en 1941 archiviste général des États-Unis, puis quitta ce poste en 1948 pour prendre la direction du Département des Manuscrits de la Bibliothèque du Congrès.

Les Archives. — L'organisation des Archives américaines est très différente de la nôtre. On ignore outre-Atlantique notre centralisation. Il y a

d'une part les Archives nationales, qui règnent sur les papiers produits par les administrations fédérales, d'autre part les Archives des États, totalement indépendantes des précédentes¹. L'archiviste fédéral n'a sur ces dernières nulle autorité et ne peut que leur prodiguer des conseils. Les États demeurent libres de traiter leurs archives comme ils l'entendent, voire de les laisser à l'abandon. Sur le plan fédéral, toutes les administrations dépendent des Archives nationales ; il n'existe pas, comme en France, de ministères indépendants possédant leur propre service d'archives, et tous les départements ministériels versent aux National Archives. La Marine américaine possède, comme la Marine française, un Service historique dont les honneurs nous ont été faits avec la plus grande affabilité par son chef l'amiral Eller, mais ce service ne fonctionne, sur le plan des archives, que comme dépôt intermédiaire et ne conserve aucun document antérieur à 1939. En revanche, il se livre à d'importants travaux historiques et à de nombreuses publications d'études ou de documents. Il a ainsi publié depuis 1961 une chronologie des opérations navales de la Guerre de Sécession et vient de faire paraître le tome 1 d'une monumentale publication de textes relatifs aux aspects navals de la Guerre de l'Indépendance.

Les Archives nationales américaines ne sont pas considérées comme un service « culturel » mais avant tout comme un organe administratif, et sont à ce titre rattachées à la General Services Administration, organisme qui ne semble pas avoir d'équivalent en France. Il s'agit d'une sorte de Direction des Domaines à compétences très étendues, de Direction générale de l'Administration relevant directement du Président des États-Unis, qui rassemble, des organismes de planification, de gestion du patrimoine immobilier fédéral, des approvisionnements civils, militaires et stratégiques, de transports et de communications. Cette différence de statut administratif est certainement la cause, au moins partielle, de l'efficacité remarquable des services d'archives américains, par l'autorité qu'elle leur donne sur leurs collègues des autres « agencies ».

Les Archives nationales, installées dans un vaste ensemble néo-grec construit pour elles de 1932 à 1935, traduisent d'emblée pour le visiteur le respect et l'intérêt que portent les Américains à leur histoire et aux textes essentiels qui régissent la vie politique du pays. Nous sommes dans une république où les institutions sont considérées comme quelque chose de sacré. Les « Three Great Charters », c'est-à-dire la Déclaration d'Indépendance, la Constitution de 1787 et la Déclaration des Droits, sont disposées dans une sorte de sanctuaire assez impressionnant et les plus grandes précautions ont été prises pour assurer la bonne conservation de ces documents. Les vitrines qui les renferment sont remplies d'hélium et des filtres très étudiés les protègent

1. Cf. ci-dessous, p. 275, le compte rendu du livre de M. E. Posner sur les Archives des États.

contre la lumière. Dans tous les bâtiments, la protection contre le feu, l'humidité, le vol et la lumière est parfaitement assurée. Tous les dépôts sont aveuglés et air-conditionnés, ce qui est indispensable en raison du climat chaud et humide qui règne dans la capitale fédérale, et tous les documents qui entrent aux Archives sont désinfectés et nettoyés avant classement. Les soins les plus attentifs sont prodigués aux papiers et ce n'est pas sans envie que nous avons admiré les imposants services de restauration qui fonctionnent dans tous les dépôts. Celui des Archives nationales, comme celui de la Bibliothèque du Congrès, utilise de véritables batteries de laminators Barrow, mais on y pratique aussi la « hand lamination » mise au point par Y. P. Kathpalia¹. Sur ce point, les Archives américaines sont très en avance sur les nôtres, les moyens sont infiniment plus puissants alors que le nombre des pièces à traiter est bien moindre. Il ne faut pas oublier en effet qu'il n'existe pratiquement pas, aux National Archives, de documents antérieurs à 1774, les fonds les plus anciens étant conservés dans les Archives des vieux États comme celui de Maryland dont nous dirons un mot tout-à-l'heure.

Comme la Bibliothèque du Congrès, les Archives nationales se sont adjoint une filmothèque, une photothèque et un dépôt d'archives sonores.

Comment est administré cet ensemble ? L'Archiviste des États-Unis, Mr. Grover, assisté d'un Deputy-Archivist, règne sur cinq grandes directions :

1^o Les National Archives qui comprennent : a) l'Office of Civil Archives subdivisé en Direction des publications et expositions, dont le chef, Mr Albert H. Leisinger, fut notre obligé cicerone, en Archival Project Division qui planifie le travail de classement, restauration, inventaire et microfilm, et en Reference Division qui traite des archives audio-visuelles, des cartes et plans, des archives du Secrétaire d'État, du Trésor, de la Justice, du Congrès et des ministères sociaux et économiques ; b) l'Office of Military Archives, avec une division spéciale pour les documents issus de la seconde guerre mondiale ;

2^o Les Presidential Libraries qui administrent la Franklin Roosevelt Library à Hyde-Park (New-York), la Harry Truman Library à Independence (Missouri), la Dwight Eisenhower Library à Abilene (Kansas), la Herbert Hoover Library à West Branch (Iowa) et bientôt la John Kennedy Library dont la construction va commencer.

Institution originale, les Presidential Libraries, placées sous le contrôle des Archives nationales, assurent la conservation, le classement, l'inventaire et la mise à la disposition du public des papiers personnels, des bibliothèques

1. Cf. Y. P. KATHPALIA, *Hand lamination with cellulose acetate*, dans *The American archivist* XXI, n^o 3, juillet 1958. Cette technique est utilisée aux Archives de la Seine par notre confrère Pérotin qui en a été le pionnier en France. Voir le *Bulletin d'information sur la pathologie des documents et leur protection aux Archives de France*, n^o 1, 1961, p. 5 et p. 30.

et des collections des anciens présidents des États-Unis, qui font preuve du plus grand libéralisme dans leurs dons. Comme l'a écrit le président Truman : « Mes papiers seront la propriété du peuple et lui seront accessibles... les papiers des Présidents sont parmi les plus importantes sources de l'histoire, ils doivent être préservés et doivent être utilisés. » Cette tradition, inaugurée par Franklin Roosevelt, paraît maintenant solidement établie ;

3° l'Office of Federal Register dont nous parlerons plus loin ;

4° l'Office of Federal Record Center avec la Records Appraisal Division, véritable bureau d'études dans lequel s'élabore la doctrine archivistique, et l'Office of Records Management ¹.

A ces cinq sections s'ajoutent un Administrative Office chargé de toutes les questions de bâtiments, de matériel, de transports, de restauration et de reproduction de documents, et la National Historical Publications Commission qui est une sorte de « Société de l'Histoire des États-Unis », présidée par l'Archiviste et qui comprend un sénateur, un membre de la Chambre des Représentants, des universitaires et de hauts fonctionnaires. Comme la Société de l'Histoire de France, la National Historical Publications Commission se charge de développer la publication des textes fondamentaux de l'histoire américaine. Elle encourage et assiste tous les organismes officiels ou non qui ont la charge de préserver et de mettre à la disposition du public les documents d'intérêt historique. Comme toute institution américaine, la Commission dispose de moyens financiers très puissants (un million de dollars par an !) qui proviennent par moitié de dons particuliers et par moitié de subventions votées par le Congrès ².

Nous avons pu, au cours de notre séjour, distinguer plusieurs caractères originaux de l'administration américaine des Archives par rapport à la nôtre. D'abord l'importance extrême donnée aux bureaux d'étude, très étoffés, chargés de penser les problèmes de l'archivistique contemporaine et de chercher à tous les échelons les solutions les plus favorables ³.

D'autre part, il est frappant de constater les liens étroits et la collaboration intime qui unissent outre-Atlantique archives et administrations,

1. Nous n'aborderons pas ici le vaste problème du Records Management, la question ayant été parfaitement traitée par notre confrère Y. PEROTIN, *Le Records Management et l'administration américaine des archives*, Rapport de mission adressé à M. le Préfet de la Seine, Paris, 1962, 51 p. Cette étude expose avec la plus grande clarté « l'œuvre très remarquable des archivistes américains » dans le domaine des archives contemporaines.

2. Cf. *A National Program for the Publication of Historical Documents*, 1954, 106 p. et *A Report to the President Containing a Proposal by the National Historical Publications Commission*, Washington, 1963, 61 p.

3. Suivant une habitude très répandue aux États-Unis, le personnel de tout rang est associé à cette recherche et les fonctionnaires ont la possibilité de présenter à leurs chefs des suggestions qui, si elles sont retenues, valent à leur auteur une prime proportionnelle à l'importance de l'amélioration apportée au service. Inutile de préciser que les candidats ne manquent pas et que cette méthode s'est révélée très efficace.

ce qui est hélas trop rarement le cas chez nous. Là-bas, gouvernement, administration et archives travaillent la main dans la main : règlements fondamentaux, élimination des papiers inutiles, délais de conservation, toutes les questions essentielles sont traitées et les décisions prises en commun par les Archives et les services administratifs intéressés, qui ont d'ailleurs recours fréquemment aux archivistes pour l'étude de leurs problèmes particuliers. Cette collaboration se poursuit au niveau le plus élevé. Par exemple, une Commission du Congrès est appelée à statuer sur les éliminations de papiers inutiles, qui ne peuvent être exécutées sans son visa. Notre confrère Pérotin parle longuement, dans son rapport cité plus haut, des travaux décisifs de la Commission Hoover sur les archives contemporaines. On n'imagine guère en France un ancien Président de la République dirigeant les travaux d'une commission chargée d'étudier et de mettre au point les meilleures techniques archivistiques !

Cet intérêt porté par l'administration américaine aux questions d'archives se traduit aussi par un taux de consultation très élevé. Chaque année, les Archives nationales répondent à environ 500.000 demandes de recherches qui émanent pour une notable part de services administratifs.

Autre témoignage de cette puissante intégration des Archives dans la vie administrative américaine : ce sont les Archives nationales qui sont chargées de la publication des textes officiels. L'Office of Federal Register prépare et publie le *Federal Register*, journal officiel qui donne le texte des proclamations du Président et des actes du pouvoir exécutif. Chaque année, les mêmes Archives publient les *Public Papers of the President of the United States*, collection de tous les messages et documents divers émanant du Président. Enfin, ce sont encore les Archives nationales qui rédigent et éditent chaque année l'*United States Government Organisation Manual*, sorte de Bottin de l'administration fédérale donnant, outre la liste des sénateurs, représentants, hauts fonctionnaires et chefs de service, des notices détaillées précisant l'histoire, l'organisation et les attributions de toutes les administrations civiles et militaires. Ainsi, aux États-Unis, notre Direction des Journaux officiels est intégrée aux Archives nationales dont elle constitue une section ¹.

On voit qu'outre-Atlantique, les archives font vraiment partie intégrante de l'Administration et ne sont nullement considérées comme un service « en marge », fief de quelques doux maniaques, polarisés sur de « vieux papiers », que personne ou presque ne prend au sérieux.

Un autre point nous a également frappés, c'est l'abondance des publica-

1. L'Office of Federal Register est assisté d'un Administrative Committee of the Federal Register qui supervise ses activités. Depuis 1941, il existe un National Archives Trust Fund Board, sorte de « Société des amis des Archives » mais organisme officiel chargé de recevoir et d'administrer tous les dons en argent ou en nature faits aux Archives nationales.

tions préparées par les Archives nationales. La liste des travaux édités depuis 1936 est assez impressionnante et comprend différentes catégories de textes :

1^o des études sur des problèmes de technique archivistique : bâtiments et équipements divers, conservation et restauration des documents, moyens de reproduction, rôle des archives dans l'administration, problèmes posés par les archives contemporaines, etc...

2^o des instruments de travail qui se divisent en « preliminary inventories » (159 d'entre eux ont vu le jour depuis 1940) et en guides, suivant une formule que nous connaissons bien. Outre le *Guide to the Records in the National Archives* publié en 1948 et malheureusement épuisé, de nombreux « general finding aids » ou « reference information papers » ont déjà été publiés. Ces guides sont conçus suivant différents critères : tantôt chronologiques comme l'excellent *Guide to Federal Archives relating to the Civil War*, tantôt géographiques comme le *Guide to Materials on Latin America in the National Archives* ou les guides relatifs aux Philippines, aux Balkans, au Moyen Orient, aux Caraïbes, aux possessions françaises d'Afrique, à l'Inde, à Haïti, etc., tantôt enfin méthodiques comme le guide des recherches généalogiques. Certains de ces instruments de travail sont centrés sur une question précise, par exemple les problèmes du travail, les migrations de travailleurs pendant la seconde guerre mondiale, les industries de l'acier, du fer et de l'étain, le reclassement des anciens combattants, etc... 41 finding aids concernent les archives allemandes capturées en 1945. En tout, environ 340 publications sont sorties des National Archives depuis 1936, sans compter bien entendu les périodiques relevant de l'Office of Federal Register ni les publications de la National Historical Publications Commission.

Pendant un certain nombre d'années, les Archives nationales de Washington furent le seul dépôt fédéral, seulement doublé d'une annexe située à Alexandria, dans la banlieue de la capitale. Mais l'importance grandissante prise par les administrations fédérales, surtout depuis le New Deal de Roosevelt et plus encore depuis la seconde guerre mondiale, a provoqué l'apparition de dépôts régionaux relevant de l'Archiviste des États-Unis. Il ne peut plus être question maintenant, pour de multiples raisons, de concentrer à Washington tous les papiers secrétés par les administrations fédérales sur tout le territoire national. A l'heure actuelle, les U.S.A. sont divisés en dix régions archivistiques fédérales comportant chacune un dépôt ; elles correspondent aux dix régions de la General Services Administration. Ce sont les dix Federal Record Centers situés à Boston, New-York, Washington, Atlanta, Chicago, Kansas City, Dallas, Denver, San Francisco et Auburn. Un autre Federal Record Center fonctionne à Saint-Louis (Missouri) pour les archives des trois armées. Il est probable que, dans l'avenir, le nombre de ces Federal Record Centers devra être accru, car certains d'entre eux possèdent déjà des annexes. Nous avons visité celui de New-York sous la conduite de son chef

M. Carlyle Bennett, ce qui nous a permis de voir fonctionner un de ces dépôts intermédiaires dont on parle beaucoup depuis plusieurs années et qui, là-bas, donnent toute satisfaction. Presque tous les dépôts américains comportent un « intermédiaire » placé sous l'autorité des archivistes. Nous avons vu celui des Archives de l'État de Maryland à Annapolis et celui des Archives municipales de Philadelphie, dont les installations laissent évidemment rêver un archiviste français. Partout l'équipement matériel est extrêmement poussé et le personnel nombreux. Ainsi, les Archives de l'État de Maryland, « petit dépôt » pour les États-Unis, emploient vingt deux personnes dont deux photographes et deux spécialistes de la restauration des documents. Parmi ces vingt-deux fonctionnaires, neuf sont affectés à la gestion du dépôt intermédiaire. Le Federal Record Center de New-York a des effectifs qui dépassent la quarantaine d'unités, mais on se plaint, là-bas aussi, des difficultés rencontrées dans le recrutement du « subprofessionnel personnel ».

Les Archives des États, nous l'avons dit, sont totalement indépendantes des Archives nationales. Elles gèrent les papiers produits par les administrations propres à chaque État. Celles du Maryland, installées dans le Hall of Records, bel hôtel du plus pur style anglais du XVIII^e siècle, nous ont paru un modèle du genre, mais il paraît que tous les États ne sont pas aussi soucieux de leurs papiers.

Autre institution originale, les Archives du Maryland sont « coiffées » par une Hall of Records Commission présidée par le juge de l'État et composée du Gouverneur, du Contrôleur du Trésor, du président de la Maryland Historical Society et de plusieurs universitaires, dont le président de la John Hopkins University de Baltimore. Cette commission a pour attributions d'aider les Archives dans la collecte et la préservation des documents d'intérêt historique et d'encourager la recherche. Il s'agit en somme, avec quelques nuances, d'une sorte de Commission supérieure des Archives à l'échelon de l'État, mais dans laquelle les plus hautes instances du pouvoir sont représentées, nouvel exemple de cet engagement des Archives américaines dans la réalité administrative que nous avons déjà évoqué.

Les sociétés savantes. — Notre programme nous a permis de visiter trois importantes sociétés savantes parmi les plus vénérables de la région : l'American Philosophical Society et l'Historical Society of Pennsylvania à Philadelphie et la New-York Historical Society à New-York. Ces institutions n'ont évidemment que de lointains rapports avec ce que nous connaissons dans nos provinces... Ce sont des organismes puissants, ayant pignon sur rue et le pignon est souvent majestueux, disposant de budgets énormes qui leur permettent d'appointer du personnel, d'acheter des documents pour enrichir leurs collections et de se livrer à des activités très-variées.

L'American Philosophical Society est la plus ancienne des sociétés savantes américaines, puisqu'elle fut fondée par Benjamin Franklin en 1743. Sa rai-

son sociale, qui se ressent de l'époque de sa fondation, ne doit pas faire illusion. En fait, la Société s'intéresse surtout aux questions scientifiques. Installée depuis 1789 dans un très bel hôtel proche d'Independance Hall, elle a fait pendant longtemps office d'Académie nationale des Sciences à une époque où Philadelphie jouait le rôle de capitale politique et intellectuelle des États-Unis. Dans la liste de ses présidents on relève le nom de Thomas Jefferson, dans celle de ses membres, ceux de Darwin, de Fulton, d'Edison, de Marie Curie, de Faraday, de Pasteur, des présidents Hoover et Wilson. 94 membres de la Société ont reçu des prix Nobel. Le nombre des membres est limité à 500, plus 75 membres étrangers. Deux fois par an, ont lieu des réunions au cours desquelles les membres présentent des communications qui sont publiées dans les *Proceedings*, les *Transactions* ou les *Memoirs* suivant leur importance. Un simple détail donnera une idée des moyens financiers dont dispose la Société : elle distribue chaque année environ 300.000 dollars (150 millions anciens) sous forme de bourses à 250 personnes, étudiants ou autres, se livrant à des travaux historiques, littéraires ou scientifiques. Elle possède une bibliothèque de 115.000 volumes somptueusement installée, bien entendu ouverte au public et dotée des indispensables laboratoires de reproduction et de restauration des livres et des documents. Un très important fonds de manuscrits contient nombre de pièces d'origine française. Nous y avons retrouvé par exemple les papiers du grand ingénieur et agronome Duhamel du Monceau, acquis par la Société en 1957.

L'Historical Society of Pennsylvania, fondée en 1824, est un peu différente. Elle est évidemment plus centrée sur l'histoire de l'État de Pennsylvanie et de la ville de Philadelphie. Elle possède une très belle bibliothèque de 550.000 volumes et un important fonds de manuscrits et d'archives privées et économiques. Les dons affluent ici aussi comme dans les bibliothèques d'Universités. Ainsi nous avons pu voir à celle de l'Université d'État de Pennsylvanie les papiers du romancier Theodore Dreiser. Les énormes moyens financiers dont disposent ces organismes leur permettent de nombreux achats de documents, parmi lesquels certains intéressent l'histoire de France. La même bibliothèque de l'Université de Pennsylvanie possède par exemple un mémoire de l'intendant de Pommereu sur la Bretagne de 1697, 76 lettres de Colbert à La Reynie, un manuscrit des Chroniques de Charles VII de Mathieu d'Escouchy, etc.

La New-York Historical Society, créée en 1804, est, elle aussi, une institution entièrement privée qui ne touche aucune subvention ni de la ville de New-York, ni de l'État, ni du gouvernement fédéral. Le vieux libéralisme économique américain répugne aux fonds d'origine publique. La société ne vit que des cotisations de ses membres et des dons qu'elle reçoit. Ceux-ci sont nombreux et substantiels car ils permettent des activités variées et gratuites pour les utilisateurs. Véritable « Maison de la Culture », la New-York Historical Society comprend : 1^o une bibliothèque de 400.000 volumes avec

bien entendu un beau fonds de manuscrits et de papiers privés¹, de cartes et plans, de documents iconographiques, une photothèque et une très importante collection de journaux remontant au XVIII^e siècle ; 2^o un musée de peinture, d'estampes, d'arts décoratifs et d'arts et traditions populaires ; 3^o une sorte de service éducatif avec conférences, films, visites guidées du musée. En 1963, 14.000 enfants ont fréquenté les séances organisées par la Société. Les adultes peuvent assister à des concerts, à des séances de cinéma ou à des conférences données dans l'auditorium. Enfin des séances plus scientifiques sont destinées aux membres de la Société qui, depuis 1804, ont publié un nombre respectable d'études, non seulement sur la région new-yorkaise, mais sur les États-Unis en général. Un chiffre fera rêver tous les membres de sociétés savantes françaises : la New-York Historical Society cherche actuellement un million de dollars pour installer l'air conditionné dans ses locaux et pour moderniser les installations de son musée ! Elle le trouvera certainement car, suivant la législation américaine, toutes les sommes données à des institutions officielles ou à des organismes privés sans but lucratif sont exemptes de toutes taxes (impôt sur le revenu, droits de succession), l'empressement des donateurs n'est donc pas entièrement désintéressé mais il assure à de nombreuses institutions des revenus qui les mettent à l'abri de toute difficulté et le Trésor américain a trouvé ainsi une élégante solution pour se dispenser de subventionner les groupements culturels.

Il est à remarquer que le nombre des sociétés savantes est élevé dans la région des États-Unis que nous avons parcourue. Non seulement les États, mais bien souvent les comtés possèdent leur société historique qui a quelquefois plus d'un siècle d'existence. La vitalité de ces groupements témoigne une fois de plus de l'intérêt que les américains portent à leur histoire.

Les musées, les fondations privées et les monuments historiques. — Notre programme nous a permis de visiter quelques musées sur lesquels nous ne nous étendrons pas. Chacun a entendu parler de leur extrême richesse, nous voudrions seulement signaler leur excellente organisation et leur présentation à la fois très moderne et très didactique. A la National Gallery of Art à Washington, qui ne comprend pas moins de 90 salles remplies par trois collections particulières données par leur propriétaire, dont celle du fondateur, Andrew W. Mellon qui a fait construire le bâtiment, un exemple mériterait d'être suivi chez nous : dans chaque salle, une feuille imprimée contenant une notice sur chaque œuvre exposée est à la disposition des visiteurs qui peuvent l'emporter et se constituer ainsi, sans bourse délier, un catalogue exhaustif du Musée. A l'entrée, chaque visiteur reçoit une notice sur la National Gallery et un plan indiquant le contenu de toutes les salles.

1. On y trouve par exemple 200 lettres de Washington et les papiers de l'ingénieur suédois Ericsson, l'un des inventeurs de l'hélice marine et l'un des promoteurs du navire cuirassé.

Les États-Unis sont, comme chacun sait, le royaume des fondations privées. Banquiers, industriels, gros capitalistes de tous ordres aiment donner leur nom à une fondation richement dotée qui comporte souvent plusieurs organismes scientifiques ou culturels.

La plus monumentale de ces fondations est la Smithsonian Institution à Washington, véritable petite ville dans la grande, que nous avons visitée sous la conduite de M. Melvin Jackson. Fondée en 1846 par James Smithson « pour l'avancement et la diffusion du savoir parmi les hommes », la Smithsonian Institution groupe un ensemble de musées spécialisés : histoire naturelle, histoire et technologie, arts et traditions populaires, travaux publics et transports, aéronautique, astrophysique, National Portrait Gallery, National Collection of Fine Arts et National Gallery of Art. Elle est gérée par un Board of Regents présidé par le Chief Justice (Président de la Cour suprême) ; une sorte de comité d'honneur a à sa tête le Président des États-Unis lui-même. La Smithsonian Institution contrôle également des laboratoires de recherches scientifiques, entre autres l'observatoire d'astrophysique de Cambridge (Massachusetts) et le bureau d'ethnologie américaine. Il s'agit en somme d'une sorte de C.N.R.S. privé à l'échelle américaine avec tout ce que cela comporte de puissance, d'organisation et d'efficacité.

Nous avons eu la chance, grâce à l'obligeance inlassable de M. Paul Sifton qui fut notre guide à Philadelphie, de visiter la fondation Dupont de Nemours, installée au berceau de cette firme, près de Wilmington (Delaware), dans la très belle vallée de la Brandywine. Deux musées ont été créés ici. L'un, Winthertur Museum, a été aménagé dans la maison familiale des Dupont. Il est consacré à l'histoire du meuble et des arts décoratifs. D'admirables collections de meubles et d'objets d'art américains, parfaitement mis en valeur, y sont conservés et, dans le même bâtiment, fonctionne un centre de documentation sur les arts décoratifs équipé de la façon la plus moderne. Les étudiants peuvent bénéficier de bourses de la fondation pour poursuivre leurs travaux.

Le long de la rivière subsistent les vestiges de nombreux moulins à poudre qui furent les premiers éléments de l'empire industriel des Dupont et un autre musée, Hagley Museum, illustre l'histoire de la firme et des différentes techniques qu'elle a mises en œuvre depuis sa fondation. Un commentaire enregistré sur bande magnétique peut être diffusé en quatre langues. Enfin une bibliothèque historique, constituée autour de la bibliothèque personnelle d'Irénée Dupont, est maintenant installée dans un bâtiment ultra-moderne qui sert également de dépôt pour les archives de la société.

Nous voudrions enfin, en terminant, dire un mot de l'administration américaine des monuments historiques que nous avons pu voir à l'œuvre à Philadelphie. Les monuments historiques sont gérés par un organisme nommé Advisory Board of National Parks, Historic Sites, Buildings and Monuments créé en 1935, qui dépend du Ministère de l'Intérieur, ce qui lui assure, outre un budget solide, une grande autorité. Ainsi à Philadelphie, le quartier ancien

de la ville, groupé autour d'Independance Hall, berceau de la république américaine, est classé parc national et, dans le périmètre ainsi protégé, aucune construction, restauration ni destruction ne peut être entreprise sans l'autorisation de l'Advisory Board qui contrôle étroitement ou prend lui-même en main les travaux. La législation sur la protection des monuments et des sites est beaucoup plus sévère qu'en France et semble surtout beaucoup mieux respectée. Ainsi un grand building qui dépare la zone protégée de Philadelphie a été acheté et va être démoli...

Les travaux de restauration actuellement en cours à Independance Hall sont menés avec un soin et une recherche du détail dignes d'admiration. Non seulement le bâtiment, mais tous ses aménagements intérieurs sont reconstitués, mobilier compris, dans l'état où ils étaient lors de la proclamation de l'Indépendance et des séances des premiers Congrès. De même sont préservées et soigneusement entretenues dans la banlieue de la ville un certain nombre de magnifiques maisons particulières du XVIII^e siècle. L'une d'elle a été déplacée pierre à pierre suivant la technique bien connue, pour permettre le passage d'une autoroute. Toutes ces demeures sont entièrement meublées et aménagées dans le style de l'époque. Il en est de même pour Mount-Vernon, ancienne résidence de Washington, située dans un cadre admirable qui domine la vallée du Potomac.

Heureux pays où les monuments historiques sont peu nombreux et les moyens financiers sans proportion avec les nôtres !

* * *

Comme nous espérons l'avoir montré, ce trop rapide voyage d'exploration a été pour nous extrêmement profitable et instructif. Nous avons pu voir fonctionner des services admirablement équipés, disposant d'un personnel et d'un matériel abondants et utilisés au maximum de leurs possibilités. Les archivistes américains se sont trouvés en face de problèmes très différents des nôtres. Ils ne traînent évidemment pas le poids, pour nous si lourd, d'énormes séries anciennes encore loin d'être parfaitement classées et inventoriées, ce qui leur a permis de mettre l'accent sur la question essentielle des papiers contemporains et de la résoudre brillamment. On nous dira qu'il est facile de venir à bout des problèmes les plus complexes lorsqu'on dispose de moyens aussi puissants. Certes, mais les moyens ne sont pas tout, encore faut-il savoir les mettre en œuvre d'une manière rationnelle, et dans ce domaine nos amis américains sont passés maîtres. On a pu remarquer l'importance qu'ils accordent aux bureaux d'étude, aux « brain trusts », à l'organisation et méthodes. Or il faut bien reconnaître que lorsque les problèmes sont fortement « pensés », ils sont déjà à moitié résolus et, dans ce domaine, nous sommes très en retard.

Contrairement à son collègue français, l'archiviste américain ne semble

pas souffrir d'un écartèlement entre l'érudition et l'administration. Il est, dans la plupart des cas, un technicien plus qu'un érudit, mais, contrairement à ce que l'on pourrait croire, cela ne nuit nullement à son prestige, à son autorité et à son efficacité, assurés qu'ils sont par un système administratif bien charpenté qui lui fait une large place. Rendement et efficacité sont des termes-clés aux États-Unis, chacun le sait, les archives ne font pas exception. On a sans cesse l'impression de services qui dominent parfaitement les problèmes auxquels ils sont confrontés au lieu d'être dominés par eux. Rien n'est laissé au hasard, à l'improvisation. On réfléchit, on met au point les techniques appropriées, les équipes se mettent au travail et l'on arrive ainsi à être à jour. La notion de « vrac non classé », trop fréquente ici, semble inconnue dans les Archives américaines. Vraiment un archiviste français a beaucoup à apprendre dans bien des domaines, et il serait souhaitable que des voyages dans le genre de celui que nous avons eu la chance d'effectuer puissent être multipliés en faveur de nos confrères qui sont sûrs de recevoir là-bas l'accueil le plus chaleureux de la part des archivistes et des bibliothécaires américains, justement fiers de leurs réalisations.

Étienne TAILLEMITE,
conservateur aux Archives nationales.

POUR LA PROTECTION DES ARCHIVES

CONTRE LES MÉFAITS
D'UN AIR TROP SEC OU TROP HUMIDE

UNE SOLUTION ÉCONOMIQUE

RÉALISÉE PAR APPAREILS AUTONOMES - DÉPLAÇABLES
NE NÉCESSITANT AUCUNE INSTALLATION COUTEUSE
FONCTIONNANT AUTOMATIQUEMENT - SANS ENTRETIEN
ASSURANT TOUTE SÉCURITÉ D'EMPLOI

AVANT-PROJETS — ÉTUDES — DEVIS
RÉALISATIONS — SERVICE APRÈS VENTE
DOCUMENTATION

W. RICHARD SANDOZ CLIMATISATION

CONDITIONNEMENT D'AIR

60, Rue de Courcelles, Paris (8^e). Tél : 924.65.63.

FOURNISSEUR DES MINISTÈRES — MUSÉES — GRANDES ADMINISTRATIONS